

Le Journal de Gien, jeudi 6 décembre 2012

MONTBOUY

Au conseil municipal

- **Des difficultés financières au syndicat scolaire**
- **13 000 euros du Sénat pour le café-restaurant « La Terrasse »**

Séance du 23 novembre.

Taxe d'aménagement : le conseil confirme l'institution de la taxe d'aménagement et applique par défaut le taux de 1,65 % sauf pour le secteur desservi par le réseau d'assainissement collectif conformément au plan joint, dont le taux est fixé à 3 %.

Recensement : le conseil nomme Michèle Polart et Christian Corbes agents recenseurs.

Plan communal de sauvegarde : le maire rappelle que suite à l'approbation du PPRI en août dernier, l'objectif est maintenant de se doter et donc d'élaborer, avec le concours de la DDT, le plan communal de sauvegarde (PCS) qui est un plan communal d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, sanitaires ou technologiques. Jacques Dalloyau et Jean-Pierre Kuntz seront correspondants de la commune pour l'élaboration du PCS.

SIS Montbouy - La Chapelle-sur-Aveyron : le maire explique les difficultés financières que rencontre le SIS de Montbouy - La Chapelle sur Aveyron qui conduisent aujourd'hui le Président à être dans l'incapacité d'honorer les factures de ses fournisseurs et de verser les salaires de ce mois de novembre, à son personnel.

Le conseil accepte de procéder au versement anticipé, à titre exceptionnel, de la participation de la commune du 1er trimestre 2013 (soit de 27 486,43 €) sur le budget 2012.

Questions diverses

Audit de sécurité routière : Réponse positive du Conseil Général pour la réalisation de l'audit mais extension du périmètre sur la RD93, soit n°44 au lieu du n°20 route de Montargis jusqu'au point du Loing. Le montant de cette étude s'élève à 4 892,50 € HT, à partager équitablement entre la Commune et le Département.

Projet « La Terrasse » : Le maire informe le Conseil Municipal de la réponse du sénateur Jean-Pierre Sueur à la demande d'une subvention au titre de la dotation d'action parlementaire du Sénat pour contribuer au financement de la réhabilitation du café restaurant "La Terrasse". Le montant alloué s'élève à 13 000 €.

Vœux du maire : vendredi 11 janvier 2013

Manifestation : projet de réunir les associations pour l'organisation de la fête de la musique 2013.

Prochaine conseil vendredi 14 décembre à 20 h 30.